



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 8 novembre 2013**

**15813/13**

**SPORT 102  
CULT 118  
JEUN 109**

**NOTE D'INFORMATION**

---

du: Secrétariat Général du Conseil

au: Conseil

---

Objet: Commémoration par l'UEFA du centenaire des matchs de football dans les  
tranchées durant la Trêve de Noël 1914  
*- Information de la délégation française*

---

Les délégations trouveront en annexe une note d'information de la délégation française sur le sujet en rubrique qui a été mis à l'ordre du jour, sous "divers", du prochain Conseil Education, Jeunesse, Culture et Sport des 25 et 26 novembre 2013.

**Commémoration par l'UEFA du centenaire des matchs de football  
dans les tranchées durant la Trêve de Noël 1914**

Le Président de l'UEFA a proposé récemment à plusieurs Etats membres de célébrer le centenaire des matchs de Foot ayant opposé les différents belligérants européens de la Première guerre mondiale, pendant la trêve de Noël 1914.

Il souhaiterait que plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement puissent assister, au mois de décembre 2014, à un match de commémoration des équipes nationales jeunes, dans le stade d'Ypres.

La France est très favorable à cette idée de commémorer ce moment où s'arrêtèrent, le temps de quelques passes de football, les combats de la première hécatombe du XXe siècle. Elle estime qu'il serait opportun d'apporter le soutien du Conseil de l'Union européenne à cette initiative. En effet, un soutien politique est nécessaire à la réussite au niveau européen de cette commémoration. Aussi souhайте-t-elle, à l'occasion du Conseil sport du 26 novembre 2013, attirer l'attention des Ministres des Sports sur cette initiative.

---